

Message N° 2025/73 du Conseil communal au Conseil général
du 13 mai 2025

Comptes 2024

1. Introduction

L'année 2024 marque le quatrième exercice comptable sous le régime MCH2. Les différentes informations sur les conséquences de la réforme des finances communales (MCH2) vous ont été décrites dans le message N° 2021/7 du Conseil communal au Conseil général du 14.12.2021, disponible sur le site internet communal.

Le Conseil communal vous annonce que, pour la première fois de longue date, le compte de résultats 2024 présente un déficit de **CHF 106'399.49** alors que le budget prévoyait tout de même un déficit de **CHF 275'752.00**.

En bref et en préambule, quelques différences sur ces comptes 2024 en rapport avec le budget 2024 :

1. Les impôts sur les mutations (- CHF 101'068.25) ;
2. Les impôts sur les gains immobiliers (+ CHF 177'554.00) ;
3. Les impôts sur les prestations en capital (+ CHF 83'894.80) ;
4. Les impôts communaux ordinaires (+ CHF 116'852.15) ;
5. Le prélèvement à la réserve eaux usées (- CHF 90'256.73) ;
6. Les achats d'eau (+ CHF 20'984.50) ;
7. Les taxes d'exploitation réseau EP et EU (- CHF 52'724.70) ;
8. Charges extraordinaires liées à la malversation financière qui a engendré de grands frais ;
9. Des dépassements sur certaines dépenses dans différents dicastères (listées ci-après).

Toutefois, il convient de nuancer ce résultat en analysant plus en détail la principale source de revenus, à savoir les impôts réguliers sur les personnes physiques et morales.

Les recettes fiscales des personnes physiques pour l'année 2024 sont inférieures de CHF 297'087.20 (-3.88%) par rapport aux montants budgétisés. Quant aux personnes morales, les recettes sont inférieures de CHF 68'700.00 (-62.06%). Ces montants sont partiellement compensés par les recettes fiscales perçues pour les années antérieures s'élevant à CHF 344'026.95.

De plus, le déficit annoncé inclut également le produit de la dissolution de la réserve du patrimoine administratif pour un montant de CHF 380'000.00.

2. Compte de résultats

Les charges courantes du compte de résultats ont été globalement maîtrisées, totalisant des dépenses de CHF 11'821'576.69, tandis que le budget initial prévoyait des charges s'élevant à CHF 11'938'277.00, représentant une diminution de 0.98%. En ce qui concerne les recettes, elles se chiffrent à CHF 11'715'177.20, comparativement au budget qui tablait sur un total de revenus de CHF 11'662'525.00, affichant ainsi une augmentation de 0.45%.



Quelques positions dérogent à l'article 9 al. 1 du Règlement des finances (RFin) affichant un dépassement budgétaire de plus de 10% mais inférieur à CHF 50'000.00. Pour des raisons de rationalisation, les crédits supplémentaires de faible importance, soit inférieurs à CHF 2'000.00, n'ont pas été répertoriés. Les écarts concernant les vacances, les charges de personnel ainsi que les frais y afférent n'ont également pas été inclus dans cette liste, car ils seront expliqués de manière détaillée plus loin dans le message.

Vous trouverez, ci-après, les explications y relatives.

Comptes	Désignations/commentaires	Budget 2024	Comptes 2024	Différence	%
0110.3132.00	Honoraires organe de révision Honoraires de la fiduciaire 08.-11.2024 pour recherches suite à malversations	9'500.00	24'460.55	14'960.55	157.48
0220.3091.00	Frais de recrutement du personnel Annonces pour recherche d'un nouveau responsable technique et d'un nouveau responsable des finances	500.00	6'290.79	5'790.79	1158.
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique Plus d'interventions suite à la malversa- tion financière ainsi que travaux pour la mise en œuvre de la facturation de l'eau avec les nouveaux règlements EP/EU	83'000.00	107'586.60	24'586.60	29.62
1620.3120.00	Frais d'électricité locaux PC Utilisation supplémentaire suite au changement des utilisateurs des abris PC du Complexe communal	3'900.00	6'334.60	2'434.60	62.43
2120.3151.01	Entretien copieuse Ecole Frais de résiliation anticipée du photocopieur de l'école	12'000.00	14'269.28	2'269.28	18.91
2120.3153.00	Entretien du matériel informatique Achat supplémentaire de toner pour les imprimantes de l'école	2'600.00	4'785.36	2'185.36	84.05
2170.3120.00	Frais d'électricité bâtiments scolaires Utilisation supplémentaire d'élec- tricité dans les bâtiments scolaires	15'600.00	18'081.75	2'481.75	15.91
2170.3144.00	Entretien des bâtiments scolaires Coût supplémentaire pour la réfection de la lucarne à la bibliothèque	15'000.00	22'826.20	7'826.20	52.17
3294.3144.00	Entretien du bâtiment Aigle Noir Selon le message 2024/57, il s'agit d'une dépense supplémentaire pour l'installation de la fibre optique	25'000.00	46'382.10	21'382.10	85.53
3410.3614.00	Participation projet MidnightSports Rétrocession de la subvention reçue du SEJ en 2023 à Fondation Ideesport	28'000.00	38'000.00	10'000.00	35.71
3411.3120.01	Frais de chauffage CAD – énergie Décompte annuel du CAD selon relevés Neyergie SA	9'300.00	11'614.85	2'314.85	24.89
3411.3144.01	Entretien place omnisport et jeux du Complexe communal Pose de dalles de protection et poutres à la place de jeux	1'500.00	4'514.55	3'014.55	200.97



3411.4472.01	Location locaux CAD	-30'000.00	0.00	-30'000.00	-100.00
	Aucune facturation en 2024 à Neyerger SA pour le local à la voirie				
5790.3612.00	Participation ARCOS Service social SO	280'000.00	371'205.30	91'205.30	32.57
	Selon boucllement ARCOS, participation communale 2024				
5790.3612.01	Participation ARCOS-IPSO	39'500.00	13'522.50	-25'977.50	-65.77
	Selon boucllement ARCOS, participation communale 2024				
6150.3120.00	Eclairage public – électricité	12'500.00	14'874.20	2'374.20	18.99
	Selon factures Groupe E et Neyerger SA, augmentation des tarifs et consommations supérieures aux données du constructeur des nouveaux candélabres				
6150.3141.01	Entretien de l'éclairage	10'000.00	12'633.18	2'633.18	26.33
	Réparations diverses et notamment du socle du candélabre à La Croix				
6190.3120.00	Electricité et gaz – Voirie	1'300.00	4'311.00	3'011.00	231.62
	Electricité selon factures Neyerger SA, augmentation de consommations d'électricité, augmentation des tarifs				
6190.3151.00	Entretien du matériel roulant	8'000.00	15'075.78	7'075.78	88.45
	Plus de frais d'entretiens et réparations des véhicules de la voirie/édilité vieillissants et services onéreux sur modèles électr.				
6190.3151.01	Entretien du matériel d'exploitation	2'500.00	5'388.43	2'888.43	115.54
	Entretien du broyeur Monolith et frais sur semoir à sel et épareuse				
7101.3120.00	Electricité	13'000.00	16'298.20	3'298.20	25.37
	Groupe E – électricité Bassin de rétention, Réservoir Grand Fin, STAP Entre-Essivaz				
7101.4240.03	Taxe exploitation Réseau EP	-245'000.00	-216'271.90	-28'728.10	-11.73
	Selon facturation des différents abonnés du Service des eaux, vente d'eau				
7201.3132.01	Honoraires ingénieurs – mise à jour du cadastre souterrain	10'000.00	13'870.85	3'870.85	38.71
	Honoraires RWB Fribourg Sàrl				
7201.4240.00	Taxe exploitation Réseau EU	-222'400.00	-198'403.40	-23'996.60	-10.79
	Selon facturation des différents abonnés du Service des eaux, STEP				
7201.4510.01	Prélèvement au financement spécial pour l'équilibre du compte EU/EC/STEP	-111'975.00	-21'718.27	-90'526.73	-80.60
	Prélèvement à la réserve EU pour couverture du service en relation avec le mouvement 7201/7206 de l'année – B 2024 trop élevé				
7301.3130.07	Frais d'évacuation des déchets verts	38'000.00	48'029.75	10'029.75	26.39
	Gros apports de déchets verts en 2024 et budget sous-estimé en rapport également aux comptes 2023				



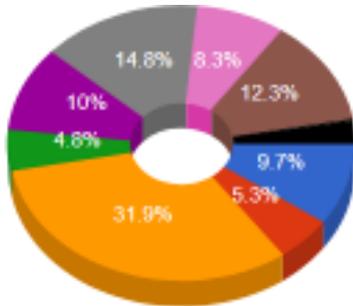
7301.3144.00	Entretien de la déchetterie	30'000.00	40'017.40	10'017.40	33.39
	Tient compte du raccordement électrique de la déchetterie provisoire à La Carrida, frais d'honoraires d'étude initialement prévus pour assainissement Ouest mais déplacés sur déchetterie				
7900.3130.05	Mise à jour annuelle du cadastre officiel et RF	12'000.00	14'785.85	2'785.85	23.22
	Honoraires RWB Fribourg Sàrl				
8791.4240.00	Travaux pour des tiers	-15'000.00	-7'399.70	-7'600.30	-50.67
	Refacturation des heures du personnel de la voirie aux travaux pour le CAD, en diminution en 2024				
9100.3181.00	Pertes sur débiteurs	2'000.00	21'671.42	19'671.42	983.57
	ADB enregistrés pour pertes diverses sur impôts arriérés				

De plus, le service de l'approvisionnement en eau (7101) présente un découvert 2024 de CHF 119'889.78 (B 2024 CHF 137'445.00). Il n'a pas pu être neutralisé du fait qu'il n'existe plus de réserve pour l'eau potable au passif du bilan communal au 31.12.2024.



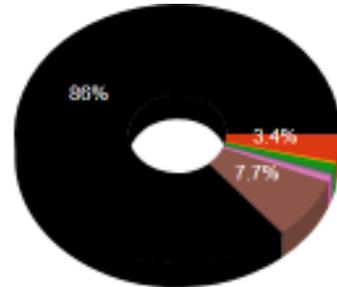
Vous trouverez ci-dessous quelques graphiques représentant la répartition des charges et revenus dans les différents dicastères ainsi que la comparaison entre les comptes 2024 et 2023.

Charges communales 2023



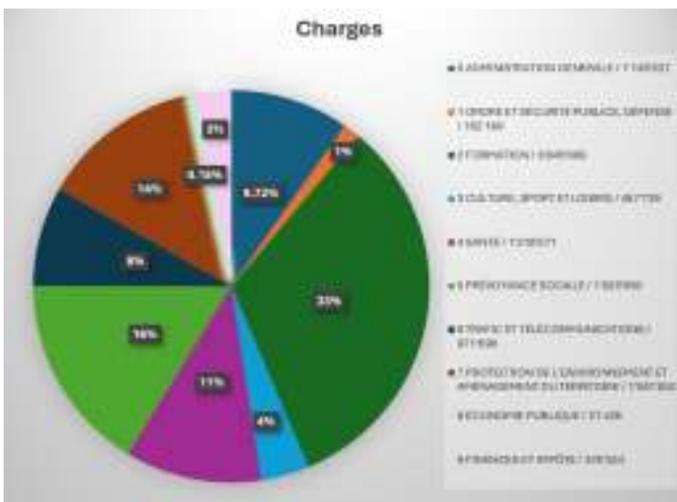
2 FORMATION	3'675'863
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'707'969
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	1'418'795
4 SANTÉ	1'148'391
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'124'344
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	954'039
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	616'200
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	555'250
9 FINANCES ET IMPÔTS	315'787
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	22'246

Revenus communaux 2023

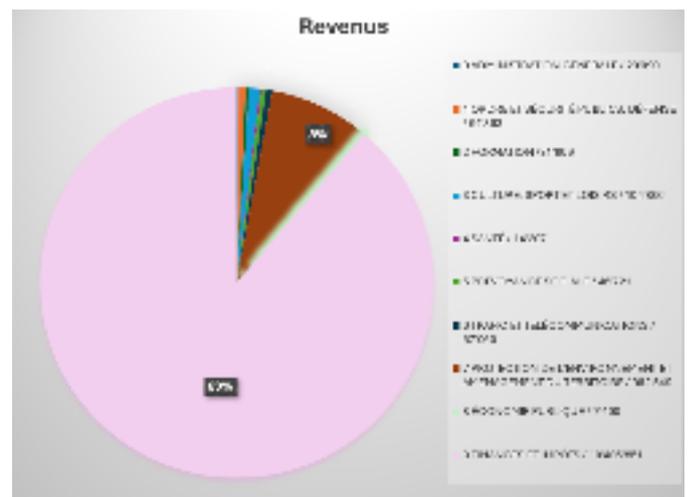


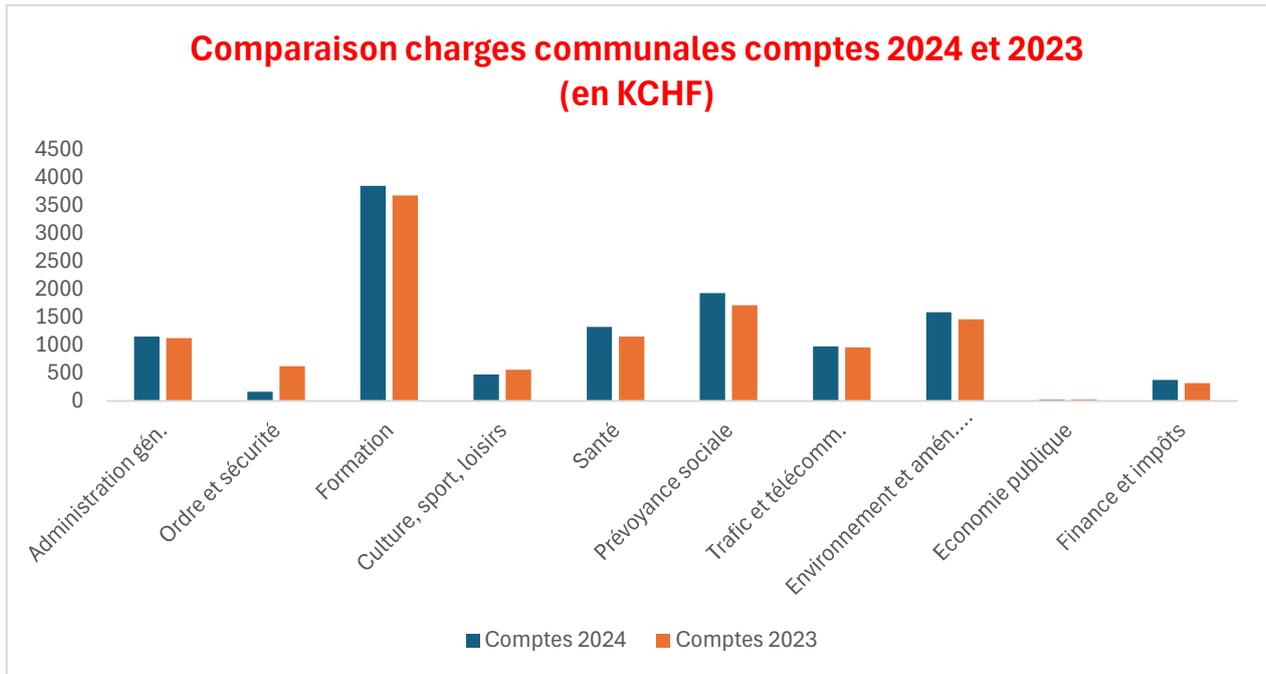
9 FINANCES ET IMPÔTS	10'323'617
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A...	927'828
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	404'496
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	139'471
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	78'152
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	46'842
2 FORMATION	33'436
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	20'825
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	13'837
4 SANTÉ	13'861

Charges communales 2024

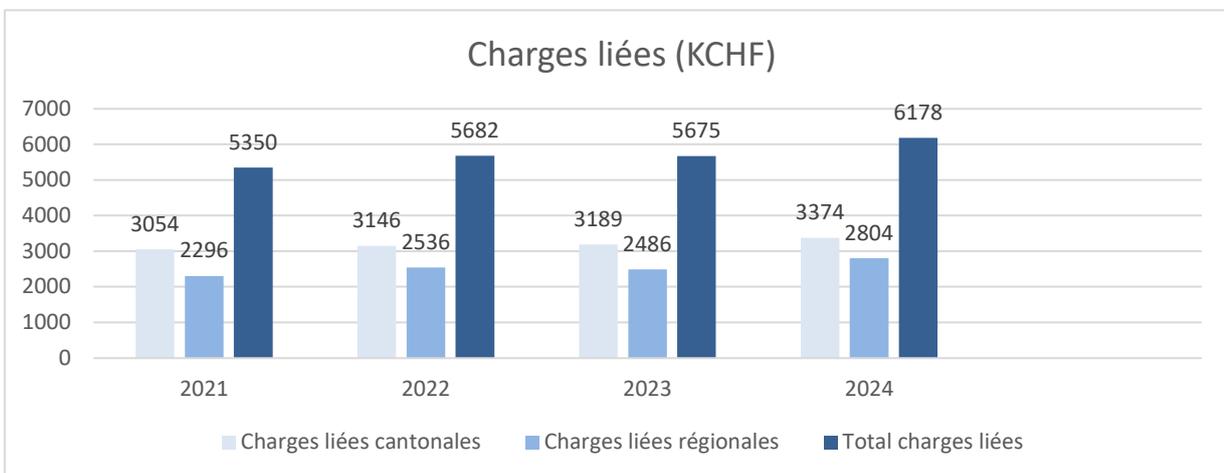


Revenus communaux 2024





En ce qui concerne les charges de transferts (charges liées cantonales et régionales), celles-ci sont en augmentation d'environ 8.8 %, en comparaison des comptes 2023. Elles se montent à CHF 6'178'414.34 pour 2024. Celles-ci sont calculées selon les chiffres de notre population légale au 31 décembre 2023 (2'875 habitants).





Salaires et vacations

A la suite du passage à MCH2, depuis l'exercice 2021, les salaires, les vacations et les charges sociales associées sont désormais comptabilisées dans les différents dicastères en fonction du temps réellement passé par les employés. Pour ce faire, ceux-ci saisissent quotidiennement leurs heures de travail via un outil informatique, permettant ainsi une intégration précise dans la comptabilité communale. Les données recueillies jusqu'en septembre de l'année en cours servent à élaborer le budget de l'année suivante. Cette pratique, bien que rigoureuse, peut conduire à d'importants écarts entre le budget et les résultats réels, sans que cela ne reflète nécessairement un changement dans la structure salariale. Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des charges salariales et des vacations par dicastère comparées au budget 2024. Il est à noter que les charges sociales sont distribuées selon la même logique que les salaires et ne seront donc pas détaillées séparément dans ce résumé.

Salaires, nature 3010

Fonctions	Désignations	Budget 2024	Comptes 2024	Variation	Pourcentage
0110	Législatif	45'000.00	28'942.10	- 16'057.90	-35.68%
0120	Exécutif	97'700.00	86'011.25	- 11'688.75	-11.96%
0210	Administration des finances	100'000.00	78'188.60	- 21'811.40	-21.81%
0220	Administration	136'000.00	161'550.20	25'550.20	18.79%
0290	Immeubles et terrains administratifs	10'000.00	6'389.55	- 3'610.45	-36.10%
1110	Police, sécurité	2'000.00	0.00	- 2'000.00	-100.00%
1500	Service du feu	300.00	370.20	70.20	23.40%
2120	École primaire	26'500.00	25'070.10	- 1'429.90	-5.40%
2170	Bâtiments scolaires et conciergerie	156'600.00	169'119.45	12'519.45	7.99%
2180	Structures d'accueil extrascolaire	1'500.00	2'105.15	605.15	40.34%
2190	Direction et administration des écoles	27'500.00	29'552.45	2'052.45	7.46%
2192	Bibliothèque	31'200.00	29'320.85	- 1'879.15	-6.02%
3290	Culture, dons, subventions	12'000.00	14'071.25	2'071.25	17.26%
3292	Jardins et sentiers didactiques	6'400.00	135.55	- 6'264.45	-97.88%
3293	Bâtiment Four-Grenier	1'700.00	1'398.95	- 301.05	-17.71%
3294	Bâtiment Aigle Noir	20'000.00	11'585.50	- 8'414.50	-42.07%
3411	Bâtiment Complexe communal	88'000.00	24'251.25	- 63'748.75	-72.44%
3421	Les Simon, bâtiment et zone détente	34'700.00	25'761.80	- 8'938.20	-25.76%
4330	Service médical des écoles	2'500.00	1'060.65	- 1'439.35	-57.57%
5451	Structures d'accueil extrafamiliale de jour	2'800.00	8'993.75	6'193.75	221.21%
5790	Assistance	100.00	0.00	- 100.00	-100.00%
5791	Service de repas à domicile	1'600.00	1'403.15	- 196.85	-12.30%
6130	Routes cantonales	13'700.00	2'076.40	- 11'623.60	-84.84%
6150	Routes communales	55'500.00	70'325.50	14'825.50	26.71%
6190	Routes, Edilité	104'500.00	127'466.95	22'966.95	21.98%
7101	Approvisionnement en eau	35'000.00	24'482.55	- 10'517.45	-30.05%
7201	Traitement des eaux usées	10'200.00	5'369.75	- 4'830.25	-47.36%
7301	Gestion des déchets	63'500.00	58'220.65	- 5'279.35	-8.31%
7690	Protection environnement & Energie	4'000.00	4'847.55	847.55	21.19%
7710	Cimetières, crématoires	3'900.00	1'138.65	- 2'761.35	-70.80%
7900	Amén. du territoire et constructions	137'500.00	207'095.70	69'595.70	50.62%
8120	Agriculture, améliorations structurelles	1'000.00	1'290.00	290.00	29.00%
8200	Sylviculture	700.00	0.00	- 700.00	-100.00%
8791	Chauffage à distance	9'300.00	7'548.15	- 1'751.85	-18.84%
9102	Autres impôts	6'700.00	5'182.55	- 1'517.45	-22.65%
	TOTAL	1'249'600.00	1'220'326.15	-29'273.85	-2.34%



Nous constatons que les salaires totaux sont inférieurs de CHF 29'273.85, représentant -2.34%, par rapport au budget 2024. Le service du feu, les structures d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour, la culture, les routes communales, l'édilité, la protection de l'environnement & l'énergie, l'aménagement du territoire et constructions, l'agriculture, l'exécutif ainsi que l'administration ont engendré plus de travail que prévu dans le budget. En revanche, le bâtiment de l'Aigle Noir, le Complexe communal, les Simon, les routes cantonales, le secteur des eaux, le législatif ainsi que l'administration des finances ont nécessité moins de travail de la part des collaborateurs communaux.

Vacations et jetons de présence, nature 3000

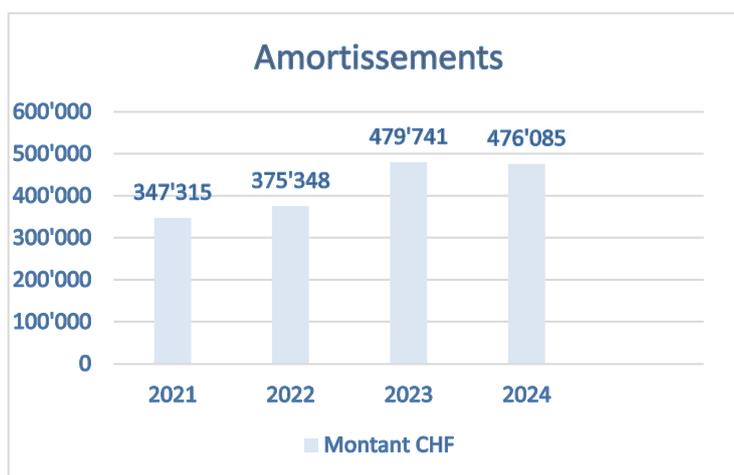
Fonctions	Désignations	Budget 2024	Comptes 2024	Variation	Pourcentage
0110	Législatif	37'000.00	41'138.00	4'138.00	11.18%
0120	Exécutif	130'000.00	162'544.00	32'544.00	25.03%
0210	Administration des finances	4'000.00	5'268.00	1'268.00	31.70%
0220	Administration	14'000.00	21'698.40	7'698.40	54.99%
0290	Immeubles et terrains administratifs	500.00	120.00	- 380.00	-76.00%
1110	Police, sécurité	2'500.00	1'320.00	- 1'180.00	-47.20%
1400	Service des curatelles	100.00	-	- 100.00	-100.00%
1500	Service du feu	300.00	120.00	- 180.00	-60.00%
1610	Défense militaire	100.00	-	- 100.00	-100.00%
1620	Protection civile	100.00	24.00	-76.00	-76.00%
2120	École primaire	4'000.00	5'388.00	1'388.00	34.70%
2130	Ecole du cycle d'orientation	500.00	864.00	364.00	72.80%
2170	Bâtiments scolaires et conciergerie	12'000.00	12'528.00	528.00	4.40%
2180	Structures d'accueil extrascolaire	1'900.00	2'880.00	980.00	51.58%
2190	Direction et administration des écoles	10'000.00	17'715.00	7'715.00	77.15%
2192	Bibliothèque	1'800.00	1'149.60	- 650.40	-36.13%
2300	Formation professionnelle initiale	100.00	-	- 100.00	-100.00%
3290	Culture, dons, subventions	11'000.00	14'250.00	3'250.00	29.55%
3292	Jardins et sentiers didactiques	4'500.00	2'904.00	- 1'596.00	-35.47%
3293	Bâtiment Four-Grenier	-	-	-	0.00%
3294	Bâtiment Aigle Noir	1'000.00	4'176.00	3'176.00	317.60%
3410	Sport	300.00	3'840.00	3'540.00	1180.00%
3411	Bâtiment Complexe communal	1'000.00	312.00	- 688.00	-68.80%
3421	Les Simon, bâtiment et zone détente	1'000.00	600.00	- 400.00	-40.00%
4120	EMS et foyers pour personnes âgées	500.00	288.00	- 212.00	-42.40%
4210	Soins ambulatoires	500.00	288.00	- 212.00	-42.40%
4330	Service médical des écoles	-	-	-	0.00%
5451	Structures d'accueil extrafam. de jour	3'500.00	4'920.00	1'420.00	40.57%
5600	Logements sociaux	1'000.00	2'088.00	1'088.00	108.80%
5790	Assistance	13'000.00	8'730.00	- 4'270.00	-32.85%
6130	Routes cantonales	10'000.00	7'116.00	- 2'884.00	-28.84%
6150	Routes communales	10'000.00	4'296.00	- 5'704.00	-57.04%
6190	Routes, Edilité	3'000.00	4'440.00	1'440.00	48.00%
7101	Approvisionnement en eau	4'000.00	3'564.00	- 436.00	-10.90%
7201	Traitement des eaux usées	4'000.00	6'468.00	2'468.00	61.70%
7301	Gestion des déchets	1'000.00	1'032.00	32.00	3.20%
7500	Protection des espèces et du paysage	1'500.00	768.00	- 732.00	-48.80%
7690	Protection environnement & Energie	17'000.00	15'492.00	- 1'508.00	-8.87%
7710	Cimetières, crématoires	100.00	120.00	20.00	20.00%
7900	Aménagement du territoire et constr.	22'000.00	37'428.00	15'428.00	70.13%
8110	Agriculture, administration	1'000.00	816.00	- 184.00	-18.40%
8200	Sylviculture	1'000.00	1'440.00	440.00	44.00%
8791	Chauffage à distance	500.00	2'424.00	1'924.00	384.80%
9102	Autres impôts	0.00	192.00	192.00	192.00%
9630	Immeubles et terrains du PF	100.00	696.00	596.00	596.00%
	TOTAL	330'800.00	397'605.00	66'805.00	20.19%



Concernant les frais de vacations et de jetons de présence, ceux-ci sont supérieurs de CHF 66'805.00 par rapport au budget 2024, soit + 20.19%. En comparaison avec les comptes 2023, ceux-ci étaient supérieurs de 14.91% par rapport aux montants budgétés. Ceci s'explique par une augmentation de la charge de travail sur les structures d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour (la maison de l'enfance), la direction des écoles, la culture, le bâtiment de l'Aigle Noir, les routes, les eaux usées, le chauffage à distance ainsi que le PAL et les constructions, entraînant la création de diverses commissions et augmentant le nombre de vacations. De plus, pour la partie administrative des vacations, les dépassements sont, entre-autres, dus essentiellement au dossier de la malversation financière.

Amortissements

Amortissements planifiés sur PA	
Amortissement en CHF	Patrimoine administratif
13'671.93	Véhicule service voirie
167'434.79	Bâtiments scolaires et pavillons
4'051.46	Maison communale
17'934.07	Immeuble Aigle Noir
36'472.19	Eaux usées - STEP
33'702.86	Eau potable
247'779.63	Routes communales et parcs
521'046.93	
-44'961.56	Subventions, amortissement taxes de raccordement
476'085.37	



Comme le démontre le graphique ci-contre, les amortissements sont en légère diminution de 0.76 % (-3'657) par rapport aux comptes 2023 en raison de l'augmentation de l'amortissement sur les taxes de raccordement facturées en 2024 et la non terminaison de chantiers en cours.

Les amortissements les plus conséquents concernent les routes et les bâtiments scolaires.

Les pavillons scolaires étant amortis sur 5 ans, soit à 20%, la valeur d'amortissement est par conséquent plus élevée. Ceux-ci seront complètement amortis en 2027.



Impôts

Les recettes fiscales comptabilisées en 2024 pour les années 2016 à 2023 se montent à CHF 344'026.95. Avec la mise en place de MCH2, ces produits d'impôts qui concernent les années antérieures ne peuvent pas être prévus au budget.

Variation des recettes fiscales				
	Comptes 2024	Comptes 2023	Ecart	%
Revenu PP	6'996	6'696	+300	+4.48
Fortune PP	650	476	+174	+36.55
Bénéfice PM	75	106	-31	-29.25
Capital PM	9	-7	+16	+228.57
Impôt à la source PP	224	143	+81	+56.64
Prestations en capital	234	318	-84	-26.42
Impôts récupérés	8	2	+6	+300.00
Contribution immobilière	505	500	+5	+1.00
Gains, mutations immobilières, successions, chiens	577	1'022	-445	-43.54
TOTAL	9'278	9'256	+22	+0.24

Au cours de l'exercice 2024, nous observons une légère augmentation des recettes fiscales totales, affichant une hausse de 0.24% par rapport à l'année précédente. Cette tendance à la stabilité est principalement attribuable à la baisse des impôts sur le bénéfice des personnes morales, qui enregistre la variation la plus importante parmi toutes les catégories d'imposition. Cette tendance provient de la réforme fiscale de 2020 destinée aux entreprises. Cette réforme, en réduisant les taux d'imposition pour les personnes morales, a conduit à une diminution des recettes d'impôts.

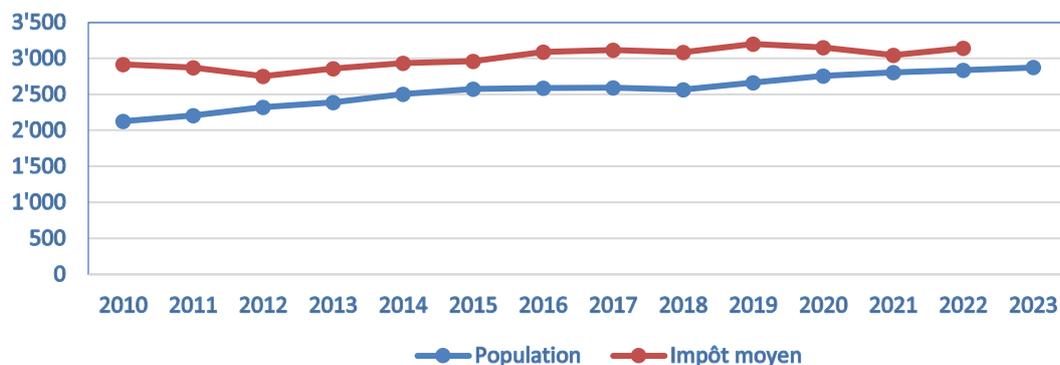
Il est à relever aussi une importante diminution de CHF 530'063.55 par rapport aux comptes 2023 constatée sur les mutations immobilières. Une modification de la loi sur les droits de mutations visant à ajuster les prélèvements fiscaux sur les ventes de biens immobiliers est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Cette nouvelle réglementation entraîne une diminution de ces recettes fiscales déjà sur l'année 2024 et pour les années à venir. Nous constatons également une augmentation de l'impôt sur les gains immobiliers qui a enregistré une augmentation de CHF 65'458.50 par rapport aux derniers comptes (augmentation de CHF 177'554.00 par rapport au budget 2024).



Le Service cantonal des contributions édite annuellement une statistique fiscale de l'impôt cantonal par habitant. Pour Neyruz, les chiffres sont les suivants (à noter qu'à l'heure de l'édition de présent message, le montant 2023 n'est pas encore connu). Depuis 2021, l'impôt moyen par habitant est en légère hausse. Vous trouverez ci-après quelques graphiques concernant les recettes fiscales.

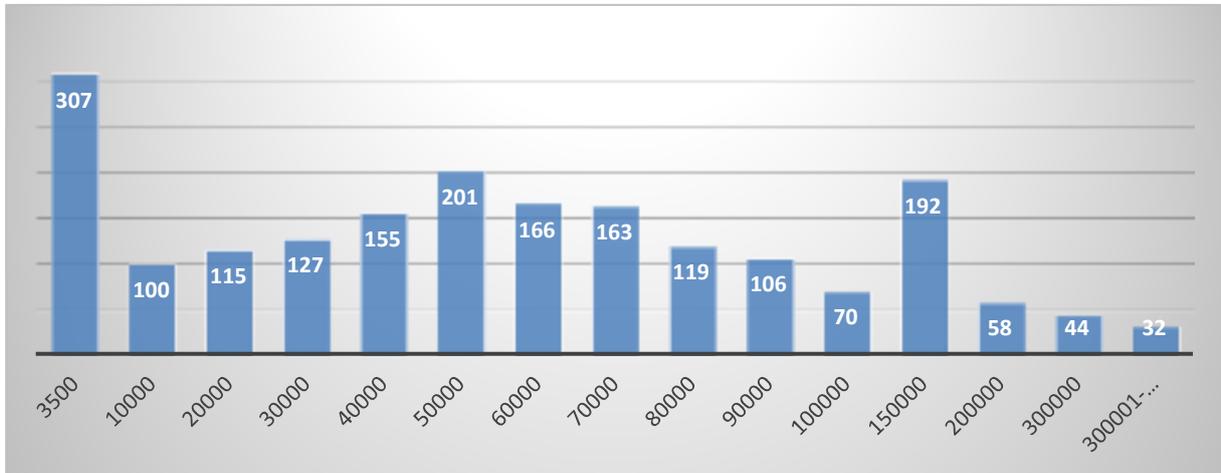
Impôt cantonal par habitant		
Année	Montant	Population
2010	2'915	2'126
2011	2'869	2'208
2012	2'752	2'321
2013	2'859	2'387
2014	2'934	2'504
2015	2'958	2'572
2016	3'087	2'587
2017	3'115	2'593
2018	3'082	2'567
2019	3'201	2'664
2020	3'151	2'757
2021	3'046	2'805
2022	3'140	2'837
2023		2'875

Variation impôts moyen et population





Nombre de contribuable par tranche de revenu imposable (impôts 2022 – 1'955 contribuables)



Répartition de l'impôt en pourcentage du revenu imposable (impôts 2022)





3. Compte des investissements

Le compte des investissements 2024 comporte des investissements votés et terminés ainsi que d'autres encore en cours de réalisation qui ont été reportés sur le budget 2025. Le compte des investissements 2024 fait apparaître un excédent de dépenses nettes de CHF 1'986'875.96 pour un budget de CHF 9'383'000.00.

3.1. Récapitulation par objet

Vous trouverez ci-dessous la récapitulation du compte des investissements 2024 par objet.

2. Formation							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2024	Dépenses totales	Etat	Soldes
2170.5040.00	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaires	09.12.2020	100'000.00	33'500.15	102'162.05	T	-2'162.05
2170.5040.01	Concours bâtiments périmètre scolaire	14.12.2021	250'000.00	254'237.29	254'237.29	T	-4'237.29
2170.5040.10	Bâtiments périmètre scolaire – crédit d'étude	10.12.2024	1'200'000.00				1'200'000.00
5451.5040.00	Aménagement de locaux à la Neyruzienne pour le P'tit Bonheur	03.10.2023/22.08.2024	1'092'000.00	316'310.82	316'310.82		775'689.18

Les investissements suivants ont été terminés en 2024 et se soldent :

- par des dépenses de CHF 102'162.05 pour un crédit voté de CHF 100'000.00 pour l'étude de faisabilité des bâtiments du périmètre scolaire ;
- par des dépenses de CHF 254'237.29 pour un crédit voté de CHF 250'000.00 pour le concours d'architecture des bâtiments du périmètre scolaire.

3. Culture, sport et loisirs							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2024	Dépenses totales	Etat	Soldes
3292.5010.00	Remplacement passerelle d'Hauterive sur la Glâne	16.05.2023	200'000.00	8'591.05	18'024.30		181'975.70
3292.6110.00	Participation Hauterive - remplac. passerelle sur la Glâne	16.05.2023	-100'000.00	-3'974.00	-8'690.65		-91'309.35
3294.5040.01	Crédit d'étude global Aigle Noir	12.12.2023	60'000.00	55'347.20	55'347.20		4'652.80

6. Trafic et télécommunications							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2024	Dépenses totales	Etat	Soldes
6130.5010.00	Réaménagement RC - éclairage public - séqu. 3-4	21.04.2021	183'000.00	845.35	845.35		182'154.65
6130.5010.03	Arborisation route cantonale – séquence 3	10.12.2024	200'000.00				200'000.00
6150.5010.00	Aménagement Ouest Village - mobilité	10.12.2014	680'000.00	127'506.15	636'313.25		43'686.75
6150.5010.03	Aménagement giratoire carré	11.12.2019	200'000.00		81'257.47		118'742.53
6150.5010.04	Aménagement passage piétons et chemin piétonnier des Trois Roses	23.09.2020	147'500.00		14'863.10		132'636.90
6150.5010.05	Aménagement d'une place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.2020	233'000.00				
6150.5010.07	Assainissement éclairage public	14.12.2022	360'000.00		105'147.50		254'852.50
6150.5010.10	Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier, séqu. 3	21.04.2021	538'500.00	570.75	40'279.45		498'220.55
6150.5010.11	Réaménagement RC - particip. crédit étude, séqu. 3/4	21.04.2021	96'930.00	55'299.90	74'567.25		22'362.75
6150.5010.14	Mobilité douce Les Allys et canapé forestier	14.12.2021	80'000.00	3'629.45	7'898.85		72'101.15
6150.5010.15	Aménagements routiers divers	14.12.2021	80'000.00	-2'186.35	7'898.85		72'101.15
6150.6350.02	Participation de tiers - SPC réaménagement espace routier, séqu. 3	21.04.2021	néant		-14'404.90		



7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2024	Dépenses totales	Etat	Soldes
7101.5031.00	Aménagement Ouest Village - conduites EP	10.12.2014	210'000.00	14'261.95	146'215.26		63'784.74
7101.5031.01	Déplacement conduite EP La Charrière	23.05.2017	675'000.00		599'782.47		75'217.53
7101.5031.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille Séqu. 2	12.12.2018	300'000.00		20'857.43		279'142.57
7101.5031.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille Séqu. 3	12.12.2018	600'000.00		79'681.43		520'318.57
7101.5031.07	Station de traitement des métabolites du chlorothalonil	12.12.2023	320'000.00	6'520.50	6'520.50		313'479.50
7101.5060.00	Remplacement compteurs d'eau (sur 4 ans)	10.12.2024	160'000.00				160'000.00
7101.6370.00	Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant		-58'206.95	-127'149.50		
7201.5032.00	Aménagement Ouest Village - conduites EU/EC	10.12.2014	1'710'000.00	529'552.30	1'536'848.63		173'151.37
7201.5032.01	Assainiss. EU/EC Déplac. conduite La Charrière	23.05.2017	675'000.00		415'991.73		259'008.27
7201.5032.02	Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille Séqu. 2	12.12.2018	350'000.00		20'857.43		329'142.57
7201.5032.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille Séqu. 3	12.12.2018	900'000.00		138'091.17		761'908.83
7201.5032.06	Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.2020	80'000.00	80'930.65	80'930.65	T	-930.65
7201.5032.08	Aménagement Secteur Nierlet - conduites EU/EC	09.12.2020	450'000.00	61'401.90	450'041.80	T	-41.80
7201.5032.11	Collecteur EU jonction autoroutière Matran	14.05.2024	400'000.00				400'000.00
7201.6370.00	Protection des eaux - Taxes encaissées	néant		-73'419.00	-155'493.50		
7201.5520.00	Participation capital social ASEV			106'300.00	106'300.00	T	0.00
7206.5620.00	Participation agrandissement STEP intercommunale	16.05.2023	335'000.00	4'544.80	4'544.80	T	-4'544.80
7206.6190.00	Remboursement participation crédit étude STEP	16.05.2023	-335'000.00			T	0.00
7410.5020.00	Secteur Les Simon - protection contre les crues	14.12.2021	120'000.00	2'270.80	57'109.95		62'890.05
7900.5290.00	PAD Le Sécheron	23.09.2020	250'000.00	32'603.00	65'085.30		184'914.70
7900.5290.03	Adaptation du PAL	14.12.2021/12.12.2023/10.12.2024	450'000.00	91'429.25	259'166.25		190'833.75

Les investissements suivants ont été terminés en 2024 et se soldent :

- par des dépenses de CHF 80'930.65 pour un crédit voté de CHF 80'000.00 pour la mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne ;
- par des dépenses de CHF 450'041.80 pour un crédit voté de CHF 450'000.00 pour l'aménagement du secteur Nierlet pour les conduites EU/EC ;
- par des dépenses de CHF 106'300.00 pour la participation au capital social ASEV en relation avec la dépense unique et résiduelle de CHF 4'544.80 pour le crédit voté pour la participation à l'agrandissement STEP intercommunale.

8. Economie publique							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2024	Dépenses totales	Etat	Soldes
8791.5040.00	Bâtiment de la chaufferie – infrastructures PA	23.09.2020	1'167'000.00	139'009.00	139'009.00		1'027'991.00
8791.5040.01	Bâtiment de la chaufferie - Préparation pour construction supérieure (PA)	23.09.2020	470'000.00				470'000.00

9. Finances et impôts							
Compte	Désignation	Votation	Montant	2024	Dépenses totales	Etat	Soldes
9630.5090.00	Compétences financières pour transactions immobilières		200'000.00				
9630.5450.00	Neyergie SA - prêt-relais install. PV et microréseau - 67	12.12.2018	800'000.00	200'000.00	800'000.00	T	0.00

L'investissement prêt-relais à Neyergie SA a été terminé en 2024 et se solde par des dépenses de CHF 800'000.00 pour un crédit voté de CHF 800'000.00.



4. Bilan

Le total du bilan se monte à CHF 35'721'556 au 31 décembre 2024 contre CHF 36'266'188 au 31.12.2023. Avec MCH2, une grande différence au niveau de la présentation des créances et des actifs de régularisation : en effet, avec la nouvelle pratique comptable, les débiteurs figurent au bouclage à leur valeur effective. Les provisions pour impôts ne sont plus enregistrées dans les comptes débiteurs concernés, mais sous la rubrique des actifs de régularisation.

	Bilan au	Bilan au	
	01.01.2024	31.12.2024	
1	ACTIF	36'266'188.59	35'271'556.31
100	Disponibilités	1'273'775.93	1'395'956.39
101	Créances	-6'029'574.99	-5'975'943.03
102	Placements financiers à court terme	2'000'000.00	0.00
104	Actifs de régularisation	10'781'038.70	10'549'803.40
107	Placements financiers à long terme	1'673'000.00	1'979'300.00
108	Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	12'215'660.00
140	Immobilisations corporelles PA	15'703'593.35	16'915'677.65
142	Immobilisations incorporelles PA	200'219.30	324'251.55
145	Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
146	Subventions d'investissements	-1'566'484.00	-1'698'109.95
2	PASSIF	-36'266'188.59	-35'721'556.31
200	Engagements courants	-776'826.91	-999'225.26
204	Passifs de régularisation	-612'224.98	-629'292.11
205	Provisions à court terme	-58'380.00	-62'400.00
206	Engagements financiers à long terme	-15'530'000.00	-15'250'000.00
208	Provisions à long terme	-165'797.39	-165'797.39
29	<i>Capital propre :</i>	<i>-19'122'959.31</i>	<i>-18'614'841.55</i>
290	Financements spéciaux	-275'739.12	-254'020.85
295	Réserve liée au retraitement PA	-2'670'000.00	-2'290'000.00
299	Résultat	-16'177'220.19	-16'070'820.70



5. Conclusion

L'examen des comptes 2024 révèle :

- que le résultat des comptes 2024 laisse apparaître un excédent de charges de CHF 106'399.49 ;
- que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 1'986'875.96 ;
- que le solde des engagements en cours (crédits votés) totalise CHF 8'927'734.12 ;
- que le bilan présente un capital propre de CHF 18'614'841.55 ;
- que dû à la dissolution de 1/10 de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif (PA), le résultat final est amélioré artificiellement de CHF 380'000.00 ;
- que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2024 peut être qualifiée de saine.

Par contre, notre degré d'autofinancement est très faible et nos futurs investissements vont nous obliger à nous endetter. Les charges financières de ces investissements devront sans doute aussi nous obliger à une augmentation de la fiscalité. Et dernière remarque, les valorisations d'une partie de notre patrimoine financier sont freinées par de très longues procédures administratives.

Lors de sa séance du 10 mars 2025, le Conseil communal de Neyruz a approuvé les comptes 2024.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre acceptation des comptes 2024 tels que présentés.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 24 mars 2025.

Le Conseil communal de Neyruz